

Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale de la Dôle à Eysins

Dimanche 30 mars 2025

Personnes présentes : les paroissiennes et paroissiens
les membres du Conseil paroissial, dont le pasteur Etienne Guilloud
les représentantes et représentants des communes de Borex, Chésérèx,
Crassier, Grens

Personnes excusées : les municipalités de Arnex, La Rippe et Signy

1. Prière

Claire-Lise Walz, présidente de l'Assemblée, ouvre la séance avec la prière du 30 mars 2025 tirée du recueil « Pain quotidien »

2. Lecture de quelques principes constitutifs

Sont lus les principes nos 1,3,5 et 6

3. Adoption du PV de l'Assemblée paroissiale du 17 novembre 2024

PV approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

4. Présentation des comptes 2024 (cf pièce jointe)

- Thierry Walz, trésorier, donne quelques commentaires sur les comptes, en résumé :
 - ◆ Point 3532a : frais importants suite à l'installation d'un piano au temple de Gingins qui sont entièrement couverts par les dons au point 6336.
 - ◆ Point 3533 : nette augmentation des charges (électricité, chauffage) qui sont remboursées au point 6233 par l'ensemble des 9 communes de la paroisse.
 - ◆ Point 3230 : contributions EERV plus élevées selon la décision du Synode, déduire de cette charge CHF 2363.- qui correspondent aux dons directs des paroissien·ne·s.
 - ◆ Les dons des paroissien·ne·s, ceux de l'appel de février et les intérêts CCP et banques sont en augmentation.
 - ◆ La perte de l'exercice 2024 est nettement moins importante qu'en 2023.
- Rapport de la commission de gestion et des finances

Lecture par Jacques Olivier. La commission remercie Mrs Thierry Walz et Christian Lavanchy pour leur travail et recommande d'accepter les comptes de l'exercice 2024.

- Rapport du délégué des communes (cf pièce jointe)

Lecture par Christophe Kappeler, municipal de Crassier. ... « je peux certifier que les comptes 2024 sont bien tenus, qu'à ma connaissance, ils peuvent être acceptés et que décharge peut être donnée à M. Thierry Walz, responsable des comptes ainsi qu'à la Commission des finances vérificatrice. »

- Approbation et décharge au Conseil paroissial

les comptes sont acceptés à l'unanimité

- Nomination d'une personne pour la commission de gestion et des finances.

point ajouté à la demande de Thierry Walz, il propose Jean-Luc Vuagniaux, syndic de Borex, qui accepte sa candidature, et l'Assemblée approuve cette nomination avec 1 abstention.

5. Rapport sur la marche de la paroisse

Christian Lavanchy, président du Conseil, prend la parole et met en avant la belle fréquentation des cultes ordinaires, les activités de Soleil d'automne et le travail de l'équipe Terre Nouvelle. Il remercie Mmes Olivier et Glauser qui ont oeuvré pour les après-cultes à Eysins depuis de nombreuses années et Mmes Cardinal, Pellet et Abplanalp qui continuent, ou prennent la relève. Que le Seigneur aide chacun·e à « passer chaque caillou » et trouver l'énergie nécessaire pour la route. Et il exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui mettent à disposition leurs forces, sans oublier le pasteur, pour que le chemin continue.

6. Message du conseil régional (cf pièce jointe)

Lecture par Suzanne Bournoud, présidente du Conseil régional.

En bref : Dans la cadre de *Eglise 29*, quelques scénarios ont été élaborés et servent de base de réflexions et de discussions. La charge de travail des ministres est de plus en plus grande. Deux cultes régionaux : le 17 mars à Nyon et le 13 octobre à Gland durant lequel « les membres du Conseil régional et les délégués à l'Assemblée régionale ont été installés. » « Le conseil régional, ainsi que le groupe pilote resteront vigilants, afin de privilégier les relations, conservant toujours l'espérance de la proclamation de l'Evangile. »

7. Message de la délégation synodale

Compte rendu par Claire-Lise Walz de la dernière session du Synode du 14 et 15 mars 2025. Points traités : gouvernance cantonale et réorganisation ecclésiale.

- **Consolider une partie du Règlement ecclésiastique** : révision d'un 1^{er} paquet d'articles de ce Règlement, une autre moitié est encore à traiter, ce qui se fera début mai.
- **Définir les principes et critères des futures paroisses** : Les membres du Synode ont voté l'entier des décisions à la majorité évidente. 3 objectifs ont présidé les réflexions : passer de 11 Régions et 88 paroisses à 25 à 30 futures paroisses, responsabilité pour les futures paroisses de couvrir les 4 domaines de la mission, le rôle des pôles (entités ecclésiales) permettant de vivre la proximité et la diversité au cœur même des paroisses. Les critères portant sur la taille des futures paroisses, unanimement salués : prise en compte du nombre total d'habitant·e·s (des chiffres évalués entre 12'550 habitant·e·s en campagne, 29'500 en région mixte et 57'900 pour le milieu urbain permettront de définir la taille des futures paroisses). Dès 2026, les différentes paroisses qui imaginent pouvoir travailler ensemble pourront déjà entamer une coopération.

Etienne Guilloud précise que les Assemblées d'automne 2025 auront à définir les contours des futures paroisses, il s'agit de proposer un programme paroissial (domaines de mission, nombre de cultes, lieux...) par un travail de discernement, pour ensuite se positionner sur les programmes présentés, des décisions seront prises par les Assemblées régionales, sous consultation des Assemblées paroissiales. Ces programmes devront être validés au plus tard en automne 2026.

- C.L. Walz explique la possibilité d'intervention par interpellation au Conseil synodal. E. Guilloud a saisi cette opportunité, comme il le dit lui-même, pour demander une révision d'une directive provisoire, émise par le Conseil synodal, concernant la formation des célébrant·e·s laïques, mise en place récemment. Cette directive leur permet de célébrer les sacrements. S'il est bien que chacune et chacun puisse exercer le sacerdoce universel, n'est pas forcément bon que tout le monde le fasse ». Pour célébrer la cène et le baptême, délégation pastorale pour un temps donné et dans une paroisse locale est une garantie nécessaire. Sans oublier que les pasteur·e·s sont sous l'autorité des communautés paroissiales par leur serment de consécration. La demande de suspendre cette directive provisoire pour qu'elle puisse être révisée a été entendue. La question de la cène a déjà été supprimée. Le groupe de travail sur la théologie des ministères va prendre en main cette interpellation.

Liste des décisions : [250318_liste_decisions_reorganisation_ecclesiale.pdf](#)

8. Eglise 29 : informations

C. Lavanchy informe que le groupe de pilotage au niveau du canton s'est réuni avec des membres du Conseil synodal : les discussions se poursuivent. Voir points 6 et 7.

9. Divers et propositions individuelles

Pauli Immonen propose un jumelage avec une paroisse évangélique luthérienne finlandaise. Ce point sera discuté en Conseil paroissial.

10. Prière et chant

Prière par Etienne Guilloud et chant « Tous unis dans l'esprit »

Claire-Lise Walz remercie chacune et chacun pour son attention et sa présence.

Chésereux, le 23 avril 2025

Claire-Lise Walz, présidente

Murielle Bussien, secrétaire



